

Contournement de Coulommiers Les candidats de Seine & Marne en Commun se positionnent

Le projet de contournement de Coulommiers par le Sud est le reflet d'une politique d'une autre époque. Datant de 1979, il montre la déconnexion de nos élus actuels avec les enjeux d'aujourd'hui, notamment en matière d'environnement et de mobilité.

Un projet qui coûte cher... et qui ne résout rien

Le projet de contournement Sud a pour objet de désengorger la ville de Coulommiers en créant un nouvel axe routier reliant les RD 402 et 934. Plus de 400.000 euros ont déjà été dépensés dans des études qui démontrent le peu d'intérêt de ce projet. Aujourd'hui, la déviation est estimée à 150 millions d'euros (source : Journal le Parisien, 2020). Or, d'après les promoteurs du projet, le nouvel axe routier proposé ne permettrait de réduire que très partiellement le trafic (environ 14%) et près de 10.000 véhicules continueraient d'emprunter la portion Mouroux – Coulommiers quotidiennement. Par ailleurs, le nombre d'habitants du canton progressant de façon exponentielle, il est raisonnable de penser que cette légère baisse de trafic ne serait que temporaire.

Une politique de mobilité ambitieuse

Depuis plusieurs décennies, la question des mobilités n'a pas été suffisamment prise en compte par nos élus du secteur. Ils n'ont pas su anticiper l'arrivée pourtant prévisible de nouveaux habitants sur notre territoire et adapter les infrastructures pour permettre à chacun de se déplacer librement. Rien n'a été prévu, par exemple, pour densifier le réseau ferroviaire, et certaines lignes ont même été fermées. Les habitants du territoire n'ont aujourd'hui pas d'autre choix que d'utiliser un véhicule personnel pour se déplacer, option coûteuse tant pour les ménages que pour la collectivité (la réfection des routes coûte cher!).

Aussi, ce projet de déviation routière ne résout en aucun cas les problèmes de déplacement que nous connaissons dans notre partie du département. Le groupe Seine-et-Marne en Commun considère qu'il est essentiel de développer des solutions de mobilité alternatives : transports en commun, auto-partage, co-voiturage, vélo, mobilité ferroviaire etc. Même si elles sont peu utilisées actuellement, grâce à une politique ambitieuse et volontaire en ce sens elles s'imposeront si elles sont faciles d'utilisation, plus rapides, et moins coûteuses pour les usagers.

Environnement et qualité de vie

Enfin, alors que les élus locaux affirment haut et fort vouloir inscrire la vallée dans un Parc Naturel Régional, leur logique de vouloir imposer la déviation routière à travers un espace naturel encore préservé n'a aucun sens. La construction de cet axe qui bétonnerait la Vallée du Grand Morin serait un désastre écologique (artificialisation des sols, destruction de la biodiversité, défiguration des paysages etc.) Par ailleurs, la déviation nuira à la qualité de vie des riverains et à la valeur de leurs biens.

“Seine et Marne en Commun” se positionne contre la réalisation du contournement routier de Coulommiers, reflet de l’irresponsabilité et de l’anachronisme de la majorité sortante. Nous estimons que le projet n’est plus en phase avec les enjeux démographiques et environnementaux d’aujourd’hui. La réponse à la question des mobilités doit être multimodale et reposer sur des choix politiques forts pour permettre à chacun de mieux vivre sur notre territoire.

Signataires

Les Candidats de Seine & Marne en Commun

Canton de Fontenay Trésigny :

Patrick Lecour
Alain Arroux
Claude Tanguy
Martine Recorda

Canton de Coulommiers :

Aude Canale
Nicolas Bergeron
Coralie Chamois
M'bama Ibrahim